

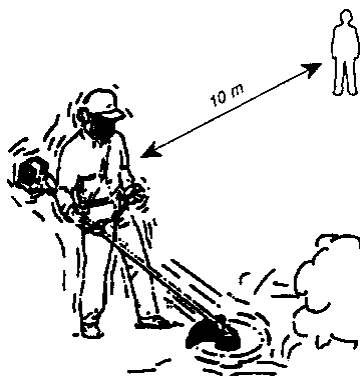
UTILISATION D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE

La débroussailleuse est une machine polyvalente qui permet d'entretenir des terrains accidentés. Elle coupe par le mouvement rotatif d'un outil interchangeable en fonction de la tâche à accomplir :

- ♦ Une tête à fil de nylon pour l'herbe,
- ♦ Un couteau en acier à trois dents pour les broussailles,
- ♦ Un disque à dents fines pour les arbustes.

LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Risque de **projection** de petits objets, cailloux, poussières au niveau du corps ou du visage de l'opérateur lors du passage de la débroussailleuse.
- Risque de **coupure** de l'opérateur lors du nettoyage ou de l'entretien de l'outil de coupe.
- Risque de **lésion de l'appareil auditif** par le niveau sonore élevé de la machine.
- Risque de **chute** sur terrain humide, en pente ou accidenté lors du déplacement de l'opérateur avec la débroussailleuse.
- Risque d'**incendie** lors du remplissage du réservoir de carburant.
- Risque **pour autrui** :
 - De **projection** lorsque des collègues de travail ou du public sont présents dans la zone de travail ;
 - De **coupure** en cas d'atteinte directe par le disque de coupe.



Respecter une distance de sécurité de 10 m
avec toute personne dans votre entourage.

Pour toute information
complémentaire,
n'hésitez pas à
contacter



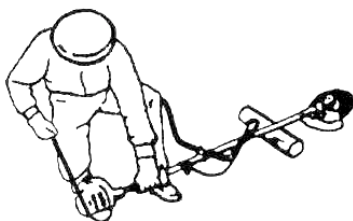
notre conseiller
hygiène & sécurité ,
Corinne FICHET
☎ 02.51.44.50.60

MESURES DE PRÉVENTION COLLECTIVE

◆ AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

- Effectuer une **reconnaissance du terrain** à débroussailler, **éliminer** les objets tels que des bouteilles, fils de fer, pierre ... et repérer les accidents du terrain (trous, fossés ...).
- Pour les travaux en bordure de voie publique, installer une **signalisation temporaire de chantier**.
- Choisir l'**outil de coupe** le mieux adapté au type de végétaux à couper.
- Vérifier l'état général du matériel :
 - La **fixation** correcte de l'**outil de coupe** et son état d'usage,
 - Le **réglage** de la **marche à vide** : outil de coupe immobile si la manette de gaz est au repos,
 - La bonne **fixation du carter de protection** de l'outil,
 - La **fixation du harnais**,
- **Équilibrer** correctement la **machine** en réglant le harnais et les poignées de commande suivant votre taille et le type de travaux à réaliser.

◆ PENDANT LES TRAVAUX



L'appareil doit être sur un sol plan pour la mise en route.

- Pour le **démarrage** de la débroussailleuse, celle-ci doit reposer à plat sur le sol et être maintenue fermement, l'outil ne devant rien toucher.
- Maintenir une **distance de sécurité** autour de l'appareil d'au moins 10 mètres avec toute autre personne.
- Dans le cas d'un travail à plusieurs, la **progression** devra s'effectuer en créneaux ou en escalier, jamais en ligne.
- Veiller aux obstacles sur le parcours et travailler en **position stable** en tenant toujours l'appareil à deux mains.
- Les interventions sur l'outil de coupe pour le débouillage doivent toujours se faire **moteur arrêté et bougie débranchée**.
- En cas d'endommagement de l'outil, **le changer** immédiatement.
- Au moment du plein carburant, le moteur doit être **arrêté et froid**.

◆ ENTRETIEN

- Procéder à l'**inspection régulière de la lame** afin de s'assurer qu'elle est solidement maintenue et ne présente pas de fissure.
- **Nettoyer la machine** après chaque utilisation.
- Pendant le transport de la machine, la lame doit être **protégée**.
- Conserver le **manuel d'instruction** de l'appareil.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVI-

Les agents chargés du débroussaillage devront être équipés de :

- **Chaussures ou bottes de sécurité** contre les risques de coupures, de projection et d'entorse.
- **Ecran facial** de protection contre les risques de projection.
- **Gants de protection** contre le risque de coupure.
- **Protection auditive** contre le risque d'atteinte de l'appareil auditif.
- **Vêtements de travail** contre les risques de salissures et les projections.
- **Gilet de signalisation** lors de travaux à proximité de la voie publique.

